# var PP3004 - Remboursement et plafond MAF - ménage *(Population)*

**Description**

La variable indique si le ménage de la personne a reçu des remboursements dans le cadre du maximum à facturer (MAF) ainsi que le plafond du ticket modérateur sur la base duquel ces remboursements ont eu lieu. Vous trouverez à la variable PP3001 et sur le site web de l'INAMI davantage d'informations sur le système du maximum à facturer.

*Codification*

| Valeur | Signification |
|---|---|
| 0 | Aucun remboursement |
| 6 | Remboursement sur la base du plafond de €250 |
| 1 | Remboursement sur la base du plafond de €450 |
| 2 | Remboursement sur la base du plafond de €650 |
| 3 | Remboursement sur la base du plafond de €1000 |
| 4 | Remboursement sur la base du plafond de €1400 |
| 5 | Remboursement sur la base du plafond de €1800 |

*Remarques*

- La variable est remplie uniquement si un remboursement a lieu pour **l'ensemble** du ménage. La variable prend donc la valeur 0 si aucun remboursement MAF n'a eu lieu ou si seule une partie du ménage a reçu un remboursement MAF. Ce dernier cas survient notamment lorsque seule une partie du ménage a reçu des remboursements dans le cadre du MAF social (PP3001 correspond à 4). Les remboursements en faveur d'une partie du ménage sont indiqués à la variable PP3005. Vous trouverez à la variable PP3001 davantage d'informations sur les deux types de MAF (MAF social et MAF revenus) ainsi que les deux définitions différentes du ménage auxquels ces droits MAF sont liés.
- Les plafonds du ticket modérateur sont indexés. Référez-vous au site web de l'INAMI afin de consulter les montants actuels.
- Le plafond du ticket modérateur d'un ménage diminue de 100€ si la personne ou un membre du ménage de celle-ci a droit au MAF maladies chroniques. Vous trouverez davantage d'informations sur le sujet à la variable PP3014.
- Les remboursements dans le cadre du MAF sont comptabilisés dans la base de données Soins de santé à l'aide de certains pseudo-codes nomenclature. Vous trouverez les codes nomenclature correspondants sur Nomensoft à la rubrique N97 "Remboursements ticket modérateur".
- Dans la première version des datasets Population (vs1), cette variable est basée sur une information incomplète ou temporaire, et donc peu fiable. Dans la seconde version (vs2), l'information est fiable.

**Disponible**

| Database | Variantes | Premières données | Dernières données |
|---|---|---|---|
| Population | ALL | 2002-01-01 | 2025-12-31 |

**Code** PP3004

**Format SAS** 1. (numeric)

**Variable(s) équivalente(s)**

- PP3001-Droit au MAF - ménage
- PP3005-Remboursement et plafond MAF – individu ou partie du ménage
- PP3014-Droit MAF malades chroniques

**Mots clés** Caractéristiques socio-démographiques, Avantages et statuts